

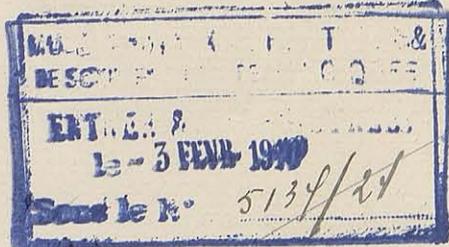
MINISTÈRE
des
SCIENCES ET DES ARTS
ADMINISTRATION
des
BEAUX-ARTS

N° 32984.

N. B — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

~~ANNEXE~~

5236/4
Bruxelles, le 1 février 1910. 1910/.



Messieurs,

M. Gislain de Vertron me fait connaître son intention d'offrir au Musée de Bruxelles le portrait de sa mère peint par feu Camille Van Camp. Ce portrait fût exposé en 1905 à l'exposition rétrospective de l'art Belge. J'ai prié M. Gislain de le soumettre à votre examen.

Vous voudrez bien, Messieurs, me communiquer l'avis de votre collègue concernant la suite à réserver à cette affaire.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

A la Commission directrice des Musées
royaux de Peinture et de sculpture de l'Etat, à Bruxelles.

5136/2

MUSÉES ROYAUX
 DE SUIVRE
 ENTRÉE & SORTIE
 le 5 JANV 1910
 Sous le n. 5115/22

Bruxelles
 Luxembourg
 4 février 10

Peperiers,

D'accord avec
 Monsieur le Ministre
 de, Suisses et des arts,
 J'ai l'honneur de
 mettre à votre dis-
 position pour exam-
 iner, le portrait,
 peint par C. Van Camp,

que j'offre au Micaire
de Bruxelles de la part
de ma mère défunte.

Après, par vos prières,
impieusement, et expressions
de ma considération
très distinguée

M. Holain
29 V.

L'œuvre sera visible
14 rue de la Harpe

entre deux et trois heures.

Prunelle S. 5136/3
19.2 - 1412



Cher Monsieur,

J'ai sous les yeux
votre lettre du 5 décembre.
Vous avez l'amabilité de
me dire que vous désirez
m'inviter toute peine et
je vous en remercie
cordialement. Ne s'agit
il s'agit que vous
voudrez écarter je n'en

Le doute pas, quand vous
aurez approfondi la
question si délicate que
fait l'objet de notre conser-
vation, c'est le doute
ou la crainte que le por-
trait offert pourrait
ne pas être accepté par
la Musée.

Où se exposer le portrait
de ma mère, ou un
de Paris Carré ou la
femme et les enfants
viennent à être refusés?

Non, n'est-ce pas? La délica-
tesse de sentiment que par
d'ya pu apprécier chez vous
me sont un sûr garant de
votre épouse. Une voix
intérieure me dit que le
portrait de ma mère ne doit
sortir de chez moi que d'unement
accepté et avec l'assurance
pour moi de me l'accepter
de la part du Musée de la
façon. La mémoire de ma
mère, celle du peintre,
l'amour propre de la femme
et de ses enfants sont en jeu.

ne trouvez. Vous par, avec
moi, que cela tombe à la
question sur caractère imp.
Lionne? Je demande
en conséquence, que la
Commune, recelle bien
comme elle le fait pour la
province, designe par ex.
-trois, une délégués pour
examiner l'affaire qui est
un jour et non une session
cette circonstance connue
-fin de la part du Musée
royal concilierait le tout,
suffisant dépendre et placer
le portrait en pleine lumière
dans une salle où la délégués
pourraient délibérer entre
eux. Le projet est accord
sur ces bases, je vous prie
d'agréer cher Monsieur, l'assu-
rance de ma haute estime
et de ma haute estime.

5136/4

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

Bruxelles, le 18 - 2 - 1910

SECRETARIAT.

No

ANNEXE

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur

Signature le

Copié le

Retour le

Expédié le 18-2-10

Cher Monsieur

~~J'ai l'honneur~~
Comme suite à votre lettre
du 7 février j'ai l'honneur
de vous faire connaître
que trois membres de la
Commission iront prochainement
examiner à votre
domicile le portrait de
madame votre mère peint
par votre Comp. Les
~~membres doivent s'entretenir~~
~~avant au jour de leur~~
~~visite~~

Recevez Cher Monsieur
etc

Le Secret -

119

Monsieur Gislain de Vertoy
7 rue du Luxembourg

Exercice 19	
Loi du	Article
Allocation	
Crédit au	
Liquidation	
<u>Disponible</u>	
Chapitre	No
Prévision	
Crédit au	
Liquidation	
<u>Disponible</u>	

5136/5
Brunelles
Ravenna



Cher Monsieur,

En présence de
contenu de votre
lettre d'hier j'en
suis occupé de
satisfaire à votre
désir, en laissant
enporter, ce matin,
par votre courroyé
Ce portrait de ma

Mère, offert aux
Musées Royaux.

En attendant le
plaisir de vous revoir,
je vous prie de recevoir,
cher Monsieur, mes
prière de mes
meilleurs sentiments

Abbiatucci

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

Bruxelles, le 12-4-1910

SECRETARIAT.
N^o 5130
ANNEXE

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur
Signature le
Copié le
Retour le
Expédié le 13-4-10

Monsieur le Ministre
En réponse à votre lettre
relative au don de M. Gislain de Verton
de - - - (vous avons l'honneur
de vous faire connaître que
notre Collège dans sa dernière
réunion a émis un vote
unanimement favorable
à l'entrée dans les collections
de la partie du portrait de
M. Gislain de Verton
joint par feu Camille van
Camp et offert
par M. Gislain de Verton
de portrait de M. Gislain
de Verton joint par
feu Camille van Camp

Exercice 19

Loi du	Article
Allocation	
Crédit au	
Liquidation	
Disponible	

Chapitre	N ^o
Prévision	
Crédit au	
Liquidation	
Disponible	

Le secrétaire Le président

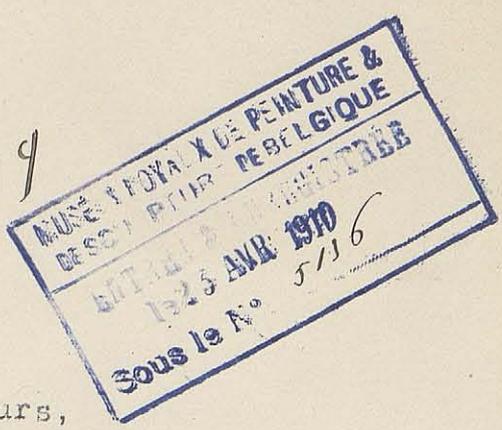
5136/7

MINISTÈRE
des
SCIENCES ET DES ARTS
ADMINISTRATION
des
BEAUX-ARTS

Bruxelles, le 21 avril 1910.

N^o 32984.

3939



N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE

Messieurs,

Comme suite à votre lettre du 12 de ce mois, n° 5134/24, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'autorise le placement, dans les galeries des Musées, de l'oeuvre de feu C. Van Camp, offerte à l'Etat, par M. Gislain de Vertron.

Mon administration a remercié le généreux donateur.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

1909. — 5194. — G. Piquart.

A la Commission directrice des Musées
royaux de Peinture et de Sculpture, à Bruxelles.

5136/8

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Bruxelles, le 10 septembre 1910.

Secrétariat

TÉLÉPHONE 9881

Exposé 8-9-1910

Monsieur

Veillez avoir l'obligeance de me
faire savoir si vous ne voyez pas d'incon-
vénient à ce que le cartel que nous allons
apposer au tableau que vous avez donné aux
musées porte :

Van Camp

Portrait de Madame de Verton^{2/}

Don de M. Gislain de Verton^{2/}

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma
considération distinguée

Pour le Secrétaire

Le Commiss

J. Demelaer